



SM DU LIMARGUE ET SEGALA

Alimentation en eau potable – Programme 2020
Réalimentation du secteur de Leyme

Compte rendu n°: 36

Réunion du : 27/03/24

Prochaine réunion :

A définir

Objet : Visite de chantier

Entités et adresses	Noms	Coordonnées		PRÉSENTS	DIFFUSION	Convoqué à la prochaine réunion
		Tél	Courriel			
Maître d'Ouvrage : SM du Limargue et Ségala ZA Despeyroux 46120 Lacapelle-Marival	M. PLEIMPONT	07.84.71.42.25	sicom.eaux.padirac@orange.fr	-	X	X
	Mme. BERGOUGNOUX	05.65.33.44.40		-	X	-
	Mme. LAFARGUE	06.81.78.94.91	smls.technique@orange.fr	X	X	X
Maître d'œuvre : SYDED du Lot ZA les Matalines 46150 CATUS	M. JOLLY	05.65.21.54.30	fjolly@syded-lot.fr	-	X	-
	M. MARCILLY	06.83.49.67.83	vmarcilly@syded-lot.fr	-	X	-
	M. PINVIDIC	06.72.24.45.11	vpinvidic@syded-lot.fr	X	X	X
Exploitant du réseau AEP : SAUR – Secteur Haut Quercy Av Gambetta - 46500 GRAMAT	M. LAVASTROUX	06-60.10.07.36	florian.lavastroux@saur.com	-	X	-
	M. FRANCOIS	06.79.14.38.12	jeremy.francois@saur.com	-	X	X
Communes concernées						
LEYME 67 rue principale 46120 LEYME	M. TILLET	06.50.12.34.55	mairie@leyme.fr	-	X	-
	M. MAMOUL	05.65.40.36.60		-	-	-
BANNES Le bourg 46400 BANNES	M. LARAUFIE	05.65.11.21.93 06.78.73.47.14	mairiebanneslot@wanadoo.fr	-	X	-
SAINT-JEAN-LAGINESTE Le bourg 46400 ST-JEAN-LAGINESTE	Mme. MARTIGNAC	05 65 38 31 17	mairie-laginese@orange.fr	-	X	-
	M.DELPRAT	06.80.56.22.97	laurent.delprat46@orange.fr	-	X	-
SAINT-VINCENT-DU-PENDIT 4 allée du Tilleul Le bourg 46400 St-Vincent-du-Pendit	M. LARRIBE	05.65.38.29.32 06.42.80.19.33	saint.vincent.du.pendit.mairie@wanadoo.fr	-	X	X
			roger.larribes@orange.fr			
AYNAC Le bourg 46120 AYNAC	M. ANDURAND	06.65.38.93.36	mairie-aynac@wandoo.fr	-	X	-
	M. COUDERC	06.87.50.30.74		-	-	-
LOT 1 : CANALISATIONS						
Mandataire du marché : STAP L.D. Le Montet 46210 MONTET ET BOUXAL	M. CROS	05.65.40.37.56 06.86.00.12.41	olivier.stap@orange.fr	-	X	-



SM DU LIMARGUE ET SEGALA

CR 36 du
27.03.24.docx

Réalimentation du secteur de Leyme

Co-traitant : QUERCY Entreprise 2 ave des Castors 46270 Bagnac sur Célé	M. NAJAC M. LAVERGNE	05.65.34.90.31 06.64.04.90.31	getp2@wanadoo.fr getp2.lavergne@orange.fr	- -	X X	- -
Co-traitant : CAPRARO 22 rue Jean-Jaures 12700 CAPDENAC-GARE	M. CARLES M. SER-TOULOUSE M. CADIERGUES	06.60.44.47.66 06.60.44.61.45 06.60.44.35.68	a.carles@capraro.fr n.sertoulouse@capraro.fr p.cadiergues@capraro.fr	- - -	X X X	- - -
Co-traitant : TPJ 40 rue Jean Mermoz –ZI Pommiers 46400 SAINT-CERE	M. JONCQUIERES M. VAURS	05.65.10.85.00 07.86.49.67.70	tp-joncquieres@orange.fr romain.vours-tpj@orange.fr	- -	X X	- -
Gestionnaires de voirie						
STR de Saint-Céré 284 Av. Robert Destic 46400 Saint-Céré	M. DOUCET	05 65 53 46 09 06.33.93.53.84	eric.doucet@lot.fr	-	X	-
STR de Lacapelle-Marival ZA Despeyroux 46120 Lacapelle-Marival	M. CALVIAC	06.33.58.91.64	jean-philippe.calviac@lot.fr	-	-	-
CC du Grand-Figeac 2 rue Germain Petitjean 46100 FIGEAC	M. TILLET	06.30.71.38.67	louis.tillet@grand-figeac.fr	-	-	-
CC CAUVALDOR Bramefond 46200 SOUILLAC	M. BONNEFOND	06.73.07.62.38	ctc.est@cauvaldor.fr k.bonnefond@cauvaldor.fr	-	X	-
LOT 2 : GENIE CIVIL						
Titulaire marché : CAPRARO 22 rue Jean-Jaures 12700 CAPDENAC-GARE	M. GAYRAL	05.65.80.22.00	d.gayral@capraro.fr	X	X	X
Sous-traitant terrassement STAP L.D. Le Montet 46210 MONTET ET BOUXAL	M. DELRIEU	06.86.00.12.42	francis.stap@orange.fr	-	X	X
Contrôleur Technique BUREAU VERITAS 207 Av. Pierre Sépard 46000 CAHORS	M. GARRIC	06.07.30.16.36	pascal.garric@bureauveritas.com	-	-	-
Coordonnateur SPS BUREAU VERITAS 207 Ave Pierre Sépard 46000 CAHORS	M. UNAL	06.03.56.76.87	benoit.unal@bureauveritas.com	-	X	X
LOT 3 : HYDRAULIQUE/POMPAGE/ELECTRICITE						
Titulaire du marché : HYDRAU-ELECT ZI rue Marcel Paul 46130 BIARS SUR CERE	M. CAPEL M. AUBER	06.07.70.27.70 06.42.65.83.02	contact@he46.fr lionel.auber@he46.fr	- -	X X	- -

Légende : *Élément nouveau*, *Élément urgent*, PM = pour mémoire

Sans observation écrite de votre part sous 7 jours, le présent compte rendu est réputé accepté.

V. PINVIDIC
Le 29.03.2024



SM DU LIMARGUE ET SEGALA

CR 36 du
27.03.24.docx

Réalimentation du secteur de Leyme

ORDRES DE SERVICE				
Objet	Observation	Signé le	Date délai final	Responsable
LOT 1 : CANALISATIONS				
Délai d'exécution	8 mois	20/03/2023		
Ordre de Service 1	Exécution des travaux (période de préparation de 1 mois incluse)	14/04/2023	18/12/2023	
Ordre de Service 2	Prolongation du délai d'exécution	21/12/23	31/01/2024	ENTREPRISE
Ordre de Service 3	Prolongation du délai d'exécution	12/02/2024	03/05/2024	ENTREPRISE
LOT 2 : GENIE CIVIL				
Délai d'exécution	5 mois	20/03/2023		
Ordre de Service 1	Exécution des travaux (période de préparation de 2 mois incluse)	14/04/2023	18/09/2023	
Ordre de Service 2	Suspension du délais d'exécution	17/06/2023		
Ordre de Service 3	Reprise du délai d'exécution	17/08/2023	20/12/2023	
Ordre de Service 4	Prolongation du délai d'exécution	08/01/2024	29/02/2024	
Ordre de Service 5	Prolongation du délai d'exécution	16/02/2024	02/04/2024	ENTREPRISE
LOT 3 : HYDRAULIQUE/POMPAGE/ELECTRICITE				
Délai d'exécution	3,5 mois	20/03/2023		
Ordre de service 1	Signé	24/10/2023	07/02/2024	ENTREPRISE
Ordre de service 2	Prolongation du délai d'exécution	19/01/2024	11/03/2024	ENTREPRISE
Ordre de service 3	Prolongation du délai d'exécution	25/03/2024	26/04/2024	ENTREPRISE

MONTANT DU MARCHE		
Lot 1 : variante 1	1 484 184,04 € HT	
Lot 2 : offre de base	207 044,5 € HT	
Lot 3 : offre de base	90 500 € HT	

SUIVI FINANCIER		
Situations	Date et observation	Montant (€ HT)
LOT 1 : CANALISATIONS		1484 184,04 €
Situation 1 (Ets QUERCY et STAP)	Envoyée au syndicat	151 340,50
Situation 2 (Ets QUERCY et STAP)	CP déposée sur CHORUS par le SYDED le 17/07/23	215 439,32
Situation 3 (Ets TPJ et STAP)	Envoyée au syndicat le 16/08/23	144 339,07



SM DU LIMARGUE ET SEGALA

CR 36 du
27.03.24.docx

Réalimentation du secteur de Leyme

Situation 4 (Ets QUERCY)	Déposée sous CHORUS le 21/09/23 par le SYDED	76 715.52
Situation 5 (Ets STAP/CAPRARO)	Certificat de paiement déposé sous CHORUS par le SYDED le 06/10/2023	176 137.32
Situation 6 (Ets TPJ)	Certificat de paiement déposé sous CHORUS par le SYDED le 18/10/2023	34 091.10
Situation 7 (STAP, CAPRARO, QUERCY)	Situation déposée sous CHORUS le 08/11/23	270 032,48
Situation 8	Situation déposée sous CHORUS le 27/11/23	61 085,34
Situation 9	Situation déposée sous CHORUS le 11/12/23	187 172,01
Situation 10	Déposée sous CHORUS le 07/02/24	64 432,22
Situation 11	Envoyée au syndicat pour paiement le 20/03/24	13 936,65
Total facturation Lot 1		1 394 721,53
LOT 2 : GENIE CIVIL		207 044,50 €
Situation 1 (CAPRARO)	Envoyée au syndicat le 08/12/23	64 745,45
Situation 2 (CAPRARO)	Envoyée au syndicat le 08/12/23	50 492,05
Situation 3 (CAPRARO)	Déposée sous CHORUS le 07/02/24	12 935
Total facturation Lot 2		128 172,50
LOT 3 : HYDRAULIQUE, POMPAGE		90 500 €
Situation 1 (Ets HYDRAU ELEC)	Situation déposée sous CHORUS le 27/11/23	20 914.25
Situation 2 (Ets HYDRAU ELEC)	Déposée sous CHORUS le 07/02/24	10 528,30
Total facturation Lot 3		31 442.55

PLANNING ESTIMATIF			
LOT concerné		Date d'intervention	Observations
Lot 1	STAP	Travaux terminés	Hormis réfections des voiries, épreuves de réception et raccordements à prévoir fin avril
	QUERCY	-	
	CAPRARO	Travaux terminés	
	TPJ	Travaux terminés	
Lot 2	CAPRARO	Travaux en cours	Fin des travaux mi-avril 2024
Lot 3	HYDRO ELEC	Travaux en cours	Fin des travaux fin-avril 2024

LOT 1 : CANALISATIONS

- **Secteurs STAP, QUERCY, CAPRARO et TPJ :**

Une réunion de concertation est en cours de programmation avec les 4 entreprises concernées par le LOT 1 et la SAUR (exploitant des réseaux de Bannes et St-Vincent-du-Pendit) afin de programmer les opérations de réception (rinçages, désinfection et analyses potabilités) et raccordement du nouveau réseau posé. Réunion réalisée le 13 mars 2024, il a été convenu les points suivants :

-SAUR : l'entreprise met en place les cartes SIM au niveau des Sofrels posés dans les regards de comptages. Elle devra également transmettre les formulaires de demandes de branchements aux mairies de Bannes et St-Vincent afin qu'ils puissent les distribuer aux abonnés concernés => Fait. Enfin, elle devra également indiquer à quelles adresses ils peuvent être retournés => adresse postale des centres de Gramat ou Montcuq. **La SAUR doit prendre une mesure de pression chez M. RIC à St-Vincent-du-Pendit.**

-SYDED : **il doit transmettre à la SAUR** une estimation des volumes perdus lors des opérations de rinçage du nouveau réseau et du réservoir. Il devra également contacter le syndicat de Thémines afin de savoir s'ils ont réalisé les travaux de mise à jour de leur réseau en vue de la mise en service future de la vente d'eau à « l'Aubrespie ». Si les travaux ne sont pas réalisés au moment de la mise en service du nouveau réseau cette antenne PVC DN 90 mm sera purgée afin d'éviter une dégradation de la qualité de l'eau => les travaux internes de Thémines ne seront sûrement pas réalisés avant la mise en eau du réseau Limargue, prévoir de purger la conduite après validation de l'analyse potabilité. Le SYDED devra également valider une procédure conjointement avec le syndicat et la SAUR afin de s'assurer que les nouveaux abonnés raccordés au réseau aient bien déconnectés leurs sources des habitations (signature d'une attestation sur l'honneur, contrôle lors de la pose des compteurs...) => **attestation transmise au syndicat pour validation, en attente de retour.**

-STAP : devra prévoir une vidange du réseau structurant dès que le nouveau pompage de la Bleymie sera posé. Ce réseau sera ensuite remis en eau et désinfecté en vue de la validation des analyses potabilités.

-STAP, CAPRARO, TPJ, QUERCY : Une fois le réseau structurant réceptionné le nouveau réservoir pourra être mis en eau ainsi que les réseaux des autres entreprises. Des désinfections et rinçages seront également réalisés sur ces réseaux secondaires par les entreprises concernées.

- QUERCY, TPJ : les entreprises pourront ensuite programmer l'intervention de CLA-VAL pour le réglage des vannes altimétriques et des stabilisateurs de pression lors des opérations de raccordement.

- TPJ : elle devra rajouter une vidange DN 40 mm sur le PEHD DN 75 mm en accotement de la RD 48 et ce afin de pouvoir faire le rinçage et le prélèvement pour l'analyse potabilité. Elle devra également supprimer l'ancienne ventouse dont le regard est perforé en accotement de la RD 48 à St-Vincent et vérifier les consignes de réglage du stab aval à poser dans le regard de vente se St-Céré => consignes vérifiées et conformes.

-SM Limargue et Ségala : le syndicat doit statuer sur le raccordement éventuel de la chambre d'hôte de M. RIC à St-Vincent suite au dernier courriel du SYDED concernant le temps de séjour => suite à visite sur site et avant d'engager des travaux, il a été décidé de faire réaliser une mesure de pression chez cet abonné car elle semble plus élevée que prévu.

- **Secteur STAP : réseau principal de Leyme**

1.1 Avancée du chantier

Objet	Observation (s)	Avancée / date	Responsable
Pose du réseau	<p>- L'entreprise a terminé la pose du réseau principal PVC Ø 160 mm hormis le dernier tronçon dans la parcelle du réservoir de « Pech Pendit » : fait.</p> <p>-La pose d'une conduite PEHD Ø 40 mm est en cours en bord de champ à « Font Gaillarde ». Deux surprofondeurs sont à prévoir sur le tracé. Deux fourreau télécom sont posés en tranchée commune jusqu'à chez M. GENOT afin de permettre le passage ultérieur de la fibre => fait hormis remblaiement cage compteur Mme GENOT.</p>	<p>Fait</p> <p>Fait ?</p>	STAP

	SM DU LIMARGUE ET SEGALA	CR 36 du 27.03.24.docx
	Réalimentation du secteur de Leyme	

	-L'entreprise va réaliser l'ensemble des maçonneries du chantier (bétonnage des bouches à clefs, tampons, exutoires...) => fait, il reste encore quelques maçonneries, notamment la sécurisation par une grille de l'exutoire de la vidange posée en point bas de Leyme.	A terminer	STAP
--	--	------------	------

1.2 Réfection de voirie

Objet	Observation(s)	Avancée / Date	Responsable
Voiries intercommunautaires	-Route de « Tréménouze » : il est envisagé la mise en place d'une couche d'enrobé à froid au niveau de la traversée de route pour tenir l'hivers. La réfection définitive serait alors repoussée au printemps.	A prévoir	STAP
Voirie départementales	RD 39 à Leyme, rte d'Aynac : L'entreprise devra prévoir de retracer les marquages de signalisation au sol => déclarer sous-traitant retenu.	A faire	STAP

1.3 Epreuves de réception

Objet	Observation(s)	Avancée / Date	Responsable
Analyse potabilité	-3 analyses potabilités seront réalisées juste avant la mise en service du réservoir en mars 2024.	A prévoir	STAP
Plan de récolement	-Projet de plan transmis au SYDED pour validation => validé, en attente de la version papier.	En attente	STAP

- **Secteur Ets QUERCY : antenne de Bannes**

2 Aspects techniques

2.1 Avancée du chantier

Objet	Observation (s)	Avancée / date	Responsable
Regard de comptage	-La vanne altimétrique sera modifiée afin de rajouter le pilote de gestion de pression du by-pass du réservoir => modification à faire par CLA VAL lorsque le réseau sera mis en eau.	A prévoir	QUERCY

2.2 Réfection de voirie

Objet	Observation(s)	Avancée / Date	Responsable
Voiries départementales RD 48 et 183	-L'enduit réalisé au niveau de la traversée de la RD 48 à « Lestrade » (départ vers Bannes) est à reprendre dès que possible.	A faire	TPJ
	Il faudra également prévoir la reprise des marquages au sol	A faire	QUERCY

	<h1 style="color: #00AEEF;">SM DU LIMARGUE ET SEGALA</h1> <h2 style="color: #00AEEF;">Réalimentation du secteur de Leyme</h2>	CR 36 du 27.03.24.docx
---	---	---------------------------

2.3 Epreuves de réception

Objet	Observation(s)	Avancée / Date	Responsable
Plan de récolement	Fait	Fait	QUERCY
Epreuves de réception	-2 analyses de potabilités seront à faire sur le tronçon concerné avant la mise en service du réseau.	A prévoir	QUERCY

*Secteurs Ets TPJ : **St-Vincent-du-Pendit « Le Pilou », « Pédauque-Roudette »**
et « le cayrol »*

3 Aspects techniques

3.1 Piquetage et modifications du tracé

Objet	Observation (s)	Avancée / Date	Responsable
Divers	<p>-La mairie de St-Vincent-du-Pendit nous fait remarquer que M. RIC, habitant au bord de la RD 48 en-dessous de « Cayrol », rencontre des problèmes de pression.</p> <p>Nous devons, lors des prochaines réunions de piquetage, aller à sa rencontre afin d'étudier les possibilités de raccordement depuis le nouveau réseau passant à proximité => suite à l'étude réalisée, il y a possibilité de raccordement via une interconnexion de 260 ml (env. 13 k€) le long du champ de M. PAYROT.</p> <p>Cela entraînerait un temps de séjour supplémentaire de 16 h en période hivernale => en attente d'une décision de la part du syndicat.</p>	En attente	SM Limargue

3.2 Avancée du chantier

Objet	Observation (s)	Avancée / date	Responsable
Réfection du chemin du « Pilou »	-Selon l'état du chemin au moment de sa réouverture nous pourrions demander la mise en place d'une couche de GNT 0/60 ou 0/80 mm sur environ 70 ml en aval du regard de comptage posé au départ de l'antenne.	A convenir	TPJ
Modification regard d'achat d'eau à St-Céré	<p>-Lors de la mise en service du nouveau réseau posé (février/mars 2024), l'entreprise devra rajouter un stabilisateur de pression aval dans le regard d'achat d'eau à St-Céré situé à « Rieucan ».</p> <p>-Le syndicat demande à l'entreprise la possibilité de supprimer une ventouse et son regard situés en bord de la RD 48 à St-Vincent-du-Pendit car le regard qui se trouve en accotement est en très mauvais état.</p>	<p>A prévoir</p> <p>A prévoir</p>	TPJ

3.3 Réfection de voirie

Objet	Observation(s)	Avancée / Date	Responsable
Voiries CC Cauvaldor	-Route d'accès au « Pilou » : une couche de GNT 0/31,5 mm a été appliquée puis cylindrée sur toute la largeur du chemin en attente de mise en place de l'enduit monocouche (dépend de la météo).	A prévoir	TPJ

3.4 Epreuves de réception

Objet	Observation(s)	Avancée / Date	Responsable
Plan de récolement	Validé sous format informatique par le SYDED, en attente de la version papier.	En attente	TPJ
Epreuves de réception	-3 analyses de potabilités seront à faire sur les tronçons concernés avant la mise en service du réseau.	A prévoir	TPJ

Secteur Ets CAPRARO : de « Pech Pendit » à « Pédauque »

4 Aspects techniques

4.1 Avancée du chantier

Objet	Observation (s)	Avancée / date	Responsable
Réfection des chemins communaux	-Chemin de « Combelle » à « Fournanty » : La structure du chemin n'est donc pas modifiée hormis sur la partie basse à « Combelle » où la tranchée a légèrement dévié sous le chemin. Il conviendra de surveiller l'état du chemin dans les semaines à venir afin d'apporter si besoin de la GNT 0/60 ou 0/80 mm sur environ 50 ml.	A surveiller	CAPRARO
	-Chemin de M. GRANOULLAC à « Pech Durand » Le chemin a été remis au propre avec une couche de GNT 0/20 mm. Il a été convenu de faire un enduit bicouche sur le chemin menant à l'habitation de M. GRANOULLAC (depuis l'accès à la base de vie jusqu'à la première habitation).	A prévoir	

4.2 Réfection de voirie

Objet	Observation(s)	Avancée / Date	Responsable
RD 48	Antenne du « Vialou » -L'entreprise a mis en place une couche de 17 cm de Ge en réfection de la RD 48. Néanmoins, la météo pluvieuse juste après la mise en place n'a pas permis une bonne tenue de cette dernière. L'entreprise doit reprendre la tranchée avec une couche d'enrobé à froid => fait.		

	<h1 style="color: #00AEEF;">SM DU LIMARGUE ET SEGALA</h1>	CR 36 du 27.03.24.docx
	<h2 style="color: #00AEEF;">Réalimentation du secteur de Leyme</h2>	

	-Un reprofilage suivi d'un enduit bicouche devra être réalisé aux beaux jours.	A prévoir	CAPRARO
VC de Fournanty	-Une petite portion de la route de « Fournanty » a été impactée par les travaux (partie communale et partie communautaire). La tranchée a été remblayée en GNT 0/31,5 mm jusqu'au sol fini. Au vu de l'état initial de cette portion de voirie il est envisagé une réfection avec un enduit bicouche dès que le temps le permettra.	A prévoir	CAPRARO

4.3 Epreuves de réception

Objet	Observation(s)	Avancée / Date	Responsable
Analyse potabilité	-3 analyses potabilités seront à faire en amont de la mise en service du réseau concerné.	A prévoir	CAPRARO
	-Nous avons abordé avec l'exploitant la problématique « temps de séjour » en bout de certaines antennes alimentant un faible nombre d'abonnés (par exemple hameau de « St-Cirq »). Après la mise en service du réseau, des analyses de chlore devront être effectuées afin de savoir si la désinfection est efficace malgré le peu de consommations. En cas de manque de chlore il sera probablement nécessaire d'ajouter une chloration au réservoir de « Pech Pendit » ou de mettre en place des purges automatiques.	A définir	SAUR / SYNDICAT / SYDED

5 Suivis

5.1 Planning du chantier

Dates	Objet	Observation(s)
Printemps 2024	-Réfection des voiries	

LOT 2 : GENIE CIVIL

6 Aspects administratifs

Documents	Observations	Avancée / date	Responsable
Permis de construire	<p>-PC déposé en mairie le 26/09/2023, en cours d'instruction à la CC Cauvaldor. L'arrêté devrait être délivré => reçu, prévoir panneau d'affichage sur site.</p> <p>-L'entreprise devra rajouter le bâtiment du local électrique accolé au réservoir par le biais d'une demande d'un permis modificatif (cerfa N°13411*08) => à faire.</p>	<p>A faire</p> <p>A faire</p>	CAPRARO

	<h1 style="color: #00AEEF;">SM DU LIMARGUE ET SEGALA</h1>	CR 36 du 27.03.24.docx
	<h2 style="color: #00AEEF;">Réalimentation du secteur de Leyme</h2>	

Sous-traitance	<p>-L'entreprise devra transmettre les DC4 de l'ensemble des prestations sous-traitées, notamment :</p> <p>-étanchéité => fait, entreprise FAYOLLE déclarée, fournir une garantie concernant le revêtement SIKA envisagé.</p> <p>-clôture => Ets NOUZIERES à déclarer</p>	<p style="color: #00AEEF;">A faire</p> <p>A faire</p>	CAPRARO
SPS	<p>-Veiller à la tenue du RJC comprenant les comptes rendus des visites.</p> <p>-Visite N° 5 réalisée le 5/02/24, voir remarques dans le CR.</p> <p>Les entreprises sous-traitantes doivent prendre RDV avec M. UNAL pour la réalisation d'une inspection commune avant intervention.</p>	<p>Fait</p> <p>Rappel</p>	BUREAU VERITAS
Demande d'agrément	<p>-L'entreprise doit transmettre l'ensemble des demandes d'agrément au SYDED, notamment concernant les fournitures suivantes :</p> <p>-revêtement d'étanchéité extérieure dalle cuve et CDV: à transmettre</p>	<p style="color: #00AEEF;">A faire</p>	CAPRARO

7 Aspects techniques

7.1 Base de vie, installation de chantier

Objet	Observation(s)	Avancée / date	Responsable
Installation de chantier	-L'entreprise a évacué les cabanes de chantier et le matériel stocké sur site.	Fait	CAPRARO
Coupe d'arbres	-Les branches sont à broyer.	Fait	STAP

7.2 Avancée du chantier

Objet	Observation (s)	Avancée / date	Responsable
Alimentation électrique du site	<p>-L'entreprise doit bâtir un petit mur de soutènement en parpaing au niveau de la dalle béton des panneaux => fait. Il est possible que les retours du muret côtés Ouest et Est puissent créer un masque sur les panneaux. Dans ce cas ils devront être découpés à la hauteur souhaitée.</p>	<p style="color: #00AEEF;">A vérifier</p>	CAPRARO
	<p>-Le local préfabriqué en béton a été posé. Suite au passage de l'entreprise TALAZAC en charge des travaux de pose des panneaux, il est demandé de :</p> <p style="padding-left: 20px;">-créer un doublage intérieur du local côté technique (côté arrivée des gaines) avec des plaques incombustibles de type PROMAT Masterimpact de 12 mm posées sur une ossature métallique de 4 cm mini (au niveau des 3 faces + plafond) => au vu de délais d'obtention des plaques (3 semaines), l'entreprise propose de réaliser un doublage en Siporex de 50 mm => validé par le Be de TEL 46.</p> <p style="padding-left: 20px;">-créer les aérations du local tracée par TALAZAC,</p>	<p>Validé</p>	TEL 46

	<p>-comblers les entrées d'air au niveau des alvéoles des bacs acier afin d'éviter l'entrée d'insectes.</p> <p>-créer un faux plafond avec plaque BA13 hydrofuge dans local technique.</p> <p>Après mise en service de l'installation, le crépi extérieur du local pourra être réalisé.</p> <p>-L'entreprise TALAZAC indique que certains arbres situés à proximité des panneaux (Est et Ouest) pourraient empêcher ENEDIS de réceptionner l'installation. En effet, l'entreprise CAPRARO avait remonté l'emplacement de la dalle de fixation des panneaux pensant que l'emplacement initial n'était pas suffisamment stable (haut de talus). Le SYDED a donc tenté de missionner l'entreprise LANDES (bûcheron) accompagné de la STAP pour couper ces quelques arbres cette fin de semaine (date limite de coupe lundi 01/04) => Ets LANDES disponible mais sans pelle. Nous souhaitons donc proposer à ENEDIS de nous engager à couper les arbres qui pourraient gêner après la saison d'interdiction (septembre 2024).</p>	A faire	CAPRARO
		A vérifier	ENEDIS
Implantation de la clôture	<p>-Il a été convenu de réduire le périmètre clôturé afin de limiter l'entretien ultérieur dans la parcelle boisée. Le tracé exact reste à définir notamment l'emplacement du portail => à implanter avec l'entreprise une fois les parois remblayées => une première implantation approximative a été réalisée ce jour avec l'entreprise, à implanter précisément avec piquets lors d'une prochaine réunion.</p> <p>-Un second périmètre sera réalisé autour des panneaux photovoltaïques avec mise en place d'un portillon => à implanter précisément avec TEL 46 et leur BE semaine 16.</p>	A faire	CAPRARO / SYDED
		A faire	TEL 46 / BE RAMMAT / SYDED
Terrassements	<p>- L'entreprise STAP reviendra sur chantier pour la finition des travaux de remblaiement dès que la partie GC sera terminée par CAPRARO => remblaiement du pourtour du réservoir avec enrochement derrière local électrique à terminer dès que CAPRARO aura réalisé la pose du revêtement TERRANAP (avec relevé d'étanchéité). Ils devront également remblayer en matériaux calcaire la plateforme devant du réservoir avec remise à la côte du regard de vidange.</p>	A prévoir	STAP
Vidange du réservoir	<p>-Un regard béton sera réalisé devant la chambre des vannes et ce afin de relier le drain périphérique à la canalisation de vidange => fait, il reste à sceller un tampon fonte.</p>	A faire	STAP
Etanchéité extérieure	<p>-L'étanchéité extérieure de la dalle de couverture de la cuve a été posée => revêtement TERANAP posé sur la cuve y compris remontées d'étanchéité sur acrotère et trappe d'accès, il reste à poser le solin de liaison entre le TERRANAP et le DELTA MS.</p> <p>-Le revêtement d'étanchéité de la dalle de couverture de la CDV a été posé.</p>	A terminer	CAPRARO
		Fait	
Etanchéité intérieure	<p>-L'entreprise sous-traitante FAYOLLE doit intervenir pour mettre en place le revêtement d'étanchéité intérieure de la cuve => fait, l'entreprise doit toutefois revenir afin de reprendre quelques défauts (ponçage et application résine sur des remontées de la toile).</p>	A terminer	FAYOLLE

	-Un contrôle au balais diélectrique devra être réalisé en présence du SYDED et de l'entreprise.	A prévoir	FAYOLLE
Accès réservoir	-La trappe ALU d'accès de la cuve reste à poser ainsi que la porte d'entrée => trappe posée, il reste à y intégrer la cheminée d'aération. -Un cordon de soudure devra être réalisé en périphérie du support de la trappe (défaut d'étanchéité) et les tiges filetées saillantes devront être coupées.	A faire A faire	CAPRARO
Garde-corps / Echelle	-L'entreprise devra poser un garde-corps alu sur l'acrotère de liaison entre cuve et CDV. -L'échelle composite sera posée par l'entreprise après mise en place de la résine. Le scellement avec chevilles résinées devra garantir une parfaite étanchéité. -L'escalier d'accès à la chambre des vannes et son garde-corps ont été posés. Il a été convenu ce jour de raccourcir la longueur du garde-corps de l'escalier qui limite le passage en partie basse et notamment au niveau de l'accès à l'armoire électrique (-60cm).	A faire A faire	CAPRARO
Porte d'entrée	-La porte d'entrée de la CDV a été posée. Suite à une erreur de fabrication (trop courte de 10 cm), l'entreprise doit poser une imposte en partie haute. Afin de ventiler la CDV, elle propose de poser une tôle perforée => validé. -La SAUR pourra changer le cylindre de la porte afin de mettre le leur (city). Elle pourra également fournir un de leur cadenas pour verrouiller le capot d'accès à la cuve. -Une clef a été cassée dans le cylindre de la porte d'accès à la chambre des vannes. L'entreprise CAPRARO pourrait profiter de ce renouvellement pour poser un cylindre de la SAUR de type city.	A faire A prévoir A prévoir	CAPRARO SAUR CAPRARO
Branchement Fibre	-Après discussion avec l'exploitant SAUR qui souhaite utiliser les communications par liaison GSM entre les réservoirs de « Pech Pendit » et « La Bleymie », il semble que la réalisation du branchement fibre ne soit pas nécessaire pour le moment.	PI	SAUR
Modifications	-Escalier extérieur d'accès à la cuve : au vu de la configuration du terrain après remblaiement (pente douce), il semble que l'escalier d'accès à la cuve ne soit pas nécessaire => à confirmer après remblaiement définitif.	A confirmer	CAPRARO/ SYDED

7.3 Essais

Objet	Observation (s)	Avancée / Date	Responsable
Résine époxy d'étanchéité	-Un contrôle de la résine au balais diélectrique devra être réalisé par l'entreprise FAYOLLE.	A prévoir	FAYOLLE

7.4 Mise en service

Objet	Observation (s)	Avancée / Date	Responsable
Epreuves de réception	-La cuve devra être rincée puis désinfectée avant remplissage. -Une analyse potabilité avec de recherche de bisphéno A sera ensuite réalisée avant mise en service.	A prévoir A prévoir	CAPRARO

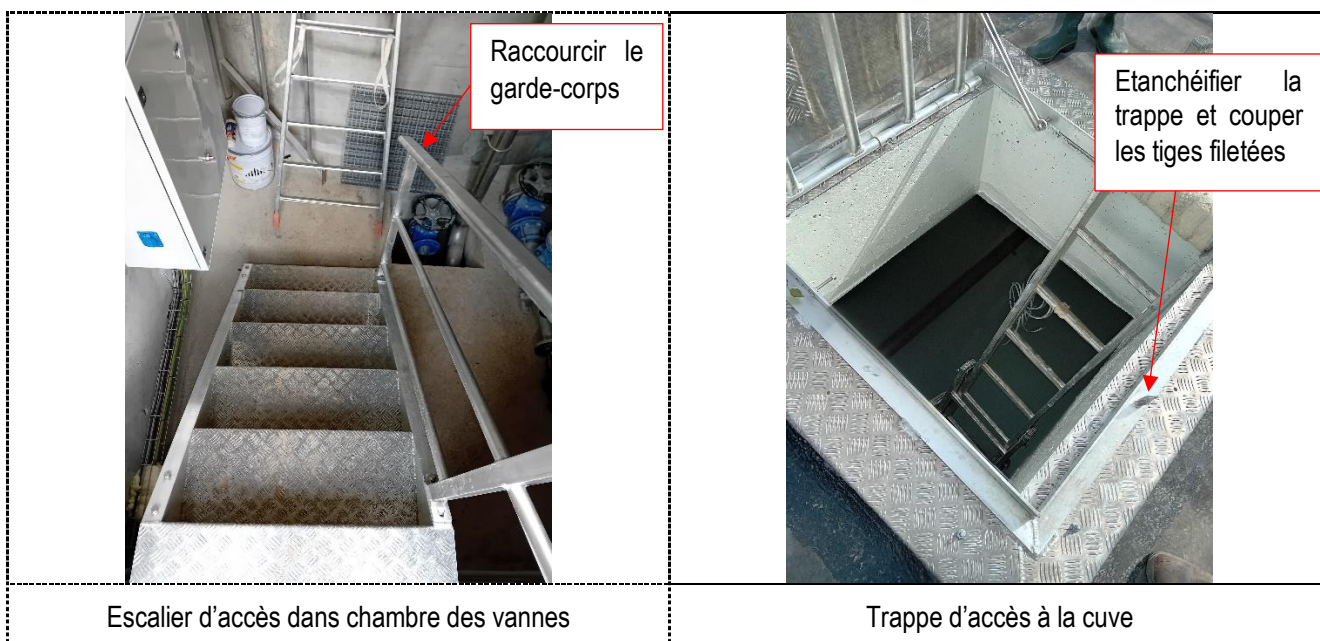
8 Suivis

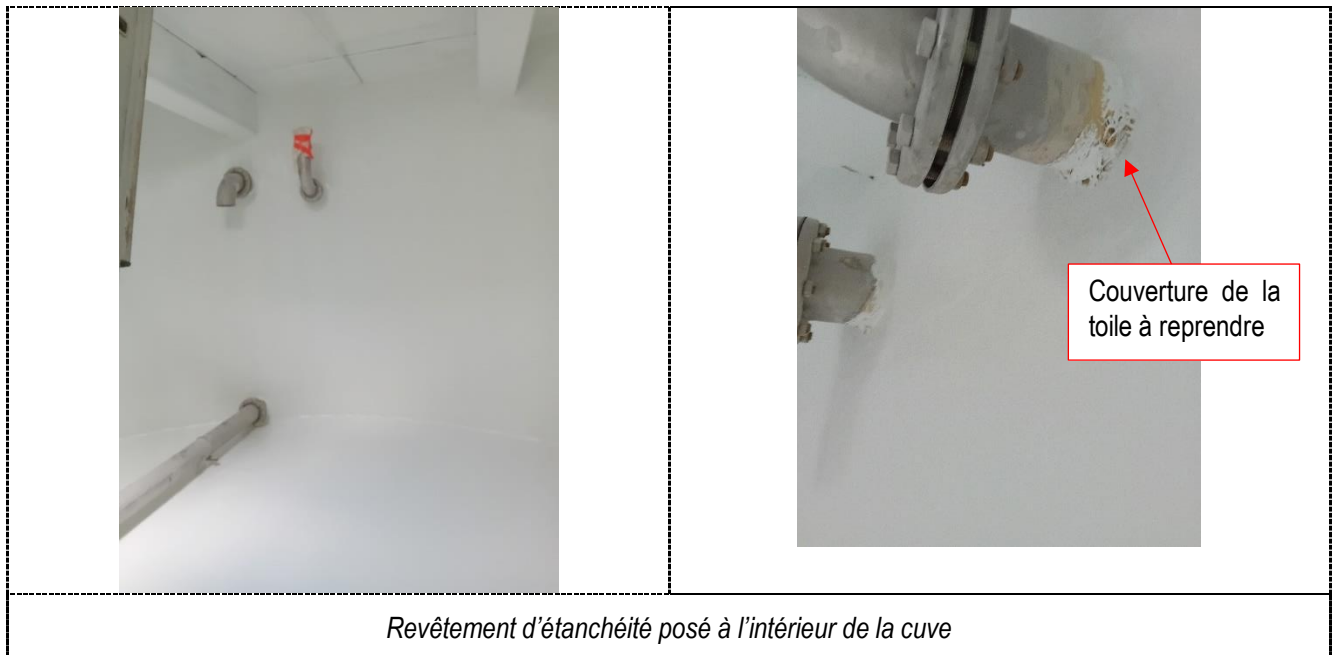
8.1 Planning du chantier

Dates	Objet	Observation(s)
Semaine 14	-Pose échelle cuve. -Soudure cheminée d'aération. -Coupe du garde-corps de l'escalier de la chambre des vannes. -Doublage intérieur du local électrique. -Pose imposte de la porte de CDV.	
Semaine 15	-Intervention entreprise TALAZAC pour la pose de la partie électrique au réservoir de « Pech Pedit ».	
A définir	-Suite et fin des travaux de remblaiement par l'entreprise STAP. -Implantation du périmètre clôturé.	

9 Annexes

9.1 Constat Photos





9.2 Constats sur mise en œuvre

Aucune intervention en cours

LOT 3 : HYDRAULIQUE / POMPAGE / ELECTRICITE

10 Aspects techniques

Documents	Observations	Avancée / date	Responsable
Plan d'exécution	-L'entreprise a fourni pour validation les plans d'exé des 2 sites (Pech Pedit et La bleymie) => validé par SYDED.	Fait	HYDRAU-ELECT
Demande d'agrèments	-L'entreprise devra transmettre au SYDED les fiches techniques des équipements et fournitures prévus.	Fait	HYDRAU-ELECT
Canalisations et équipements	<p>-L'entreprise doit intervenir pour la pose des canalisations INOX dans la chambre des vannes du réservoir de « Pech Pedit » => fait, les canalisations en INOX 316L ont été posées. Il a été convenu avec l'entreprise de supprimer la vanne en amont du débitmètre car elle n'a pas réellement d'utilité et diminuerait la longueur droite disponible.</p> <p><u>Pour rappel :</u></p> <p>-La conduite du trop-plein devra être modifiée (coude/contre coude) car la souille de rejet n'est pas dans l'axe du carottage de la cuve réalisé.</p> <p>-La conduite d'alimentation en Ø 150 devra être raccourcie d'environ 40 cm car le carottage a été descendu (poutre de la dalle haute dans l'axe).</p> <p>-L'entreprise mettra en œuvre des chevilles résinées au niveau des supports des canalisations à poser dans la cuve car ils seront posés avant la mise en place de la résine d'étanchéité.</p>	<p>Fait</p> <p>Fait</p> <p>Fait</p> <p>Fait</p>	HYDRAU-ELECT

	<h1 style="color: #00AEEF;">SM DU LIMARGUE ET SEGALA</h1>	CR 36 du 27.03.24.docx
	<h2 style="color: #00AEEF;">Réalimentation du secteur de Leyme</h2>	

Electricité/ Télégestion	<p>-L'armoire électrique a été posée au réservoir de « Pech Pendit » ainsi que le digicode, l'éclairage et l'amenée des câbles dans la cuve. Le CONSUEL a été validé.</p> <p>-Il restera à raccorder le digicode, les sondes et poires de niveau avant mise en service.</p> <p>-Le SYDED doit se rapprocher de l'entreprise pour valider les possibilités d'asservissement du pompage à installer au réservoir de « La Bleymie » => prévoir un mode horloge en secours et un mode régulation pour le lavage de la cuve du réservoir de « Pech Pendit ».</p>	Validé A prévoir A prévoir	HYDRAU- ELECT
Pompage provisoire	<p>-L'entreprise va installer une pompe provisoire au réservoir de « la Bleymie » (en remplacement d'1 des 2 pompes existantes) afin de pouvoir alimenter la cuve de « Pech Pendit » => fait.</p> <p>-Le stabilisateur de pression piloté présent au réservoir de « Pièces Vieilles » devra être remplacé par une machette (plus utile avec le nouveau fonctionnement).</p>	Fait A prévoir	SAUR HYDRAU- ELECT
Continuité de service	<p>-Lors de la mise en place du pompage définitif au réservoir de « La Bleymie », afin de maintenir l'alimentation en eau du réservoir de « Pièces Vieilles », l'achat d'eau à la commune de Leyme se trouvant à « Camp de Lacroux » devra être rouvert (prévoir entre 150 et 300 m³ sur la période).</p> <p>Un by-pass du stabilisateur de pression devra être mise en place provisoirement afin de permettre le retour d'eau => il semblerait que le stabilisateur de pression puisse fonctionner en sens inverse pour permettre le retour vers le réservoir de « Pièces Vieilles », à confirmer.</p> <p>Une simple manœuvre de vannes sera nécessaire au niveau de la CDV du réservoir de « Pièces Vieilles ».</p> <p>-Le SYDED doit préalablement obtenir l'accord de la commune de Leyme => accord reçu par la commune.</p>	A confirmer Validé	HYDRAU- ELECT Mairie Leyme

10.1 Planning du chantier

Dates	Objet	Observation(s)
Semaine 16	<p>-Pose des poires et de la sonde de niveau dans la cuve du réservoir de « Pech Pendit » + contacteur porte et mise en place du Sofrel S4W dans l'armoire.</p> <p>-Mise en place du nouveau pompage au réservoir de « La Bleymie ».</p>	<i>Dépend de la mise en service de l'installation électrique en début de semaine 16</i>